

Québec, le 10 août 2018

Objet : Demande d'accès n° 2018-07-002 – Lettre réponse

---

Madame

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 29 juin dernier, concernant tout document relatif à la construction et l'exploitation par Hydro-Québec d'une ligne de transport d'électricité afin d'assurer une interconnexion entre le Québec et le New Hampshire.

Nous vous informons que les renseignements visés par votre demande se retrouvent sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques aux adresses suivantes :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2017/1282-2017.pdf>

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2017/1282-2017-rae.pdf>

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez joindre M<sup>me</sup> Marie-Eve Gravel-Nadon, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse [marie-eve.gravel-nadon@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:marie-eve.gravel-nadon@mddelcc.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (1)